

Table des matières

Introduction.....	2
Quelques chiffres au 01/01/2024 (sources Walstat – Iweps)	2
Les propositions de Bleu de Wanze	3
A. CIRCULATION ET MOBILITE.....	3
B. SECURITE – PROTECTION DU CITOYEN	4
C. ENVIRONNEMENT – PROPRETE – CADRE DE VIE.....	5
D. SPORTS ET LOISIRS.....	7
E. ENSEIGNEMENT	7
F. RURALITE – IDENTITE VILLAGEOISE.....	8
G. COMMUNICATION – PROXIMITE – SOCIAL	9
H. ETHIQUE – INTEGRITE – TRANSPARENCE.....	10
I. ECONOMIE – COMMERCE.....	11



Introduction

Wanze est incontestablement une belle commune. Issue de la fusion en 1976 des entités d’Antheit, Bas-Oha, Huccorgne, Moha, Vinalmont et du hameau de Longpré, autour du centre pivot qu’est l’ancienne entité de Wanze, la commune présente de nombreux atouts :

- Une situation géographique avantageuse
- Une taille de commune restée humaine
- Un équilibre entre zones urbanisées et naturelles
- Un esprit villageois prononcé
- Des entreprises et commerçants dynamiques
- Des services publics et sociaux de qualité
- Des infrastructures sportives nombreuses et modernes
- Des clubs et associations motivés
- Un patrimoine historique et culturel riche
- Des écoles de proximité accueillantes
- Des habitants chaleureux et des citoyens impliqués

Cette liste n’est pas exhaustive. C’est néanmoins par ces différents aspects que la commune de Wanze est celle des équilibres qu’il convient de préserver voire de renforcer. Le programme de **Bleu de Wanze** vise à apporter une énergie positive et une vision nouvelle pour amener à Wanze le seul équilibre qui lui manque : l’équilibre politique.

Quelques chiffres au 01/01/2024 (sources Walstat – Iweps)

Nombre d’habitants	14.010 habitants	7.151 F 6.859 H
Nombre de conseillers communaux	23	14 H 9 F
Superficie	44,0 km ²	
Densité de population	318,2 habitants/km ²	Wallonie : 217,8 h/km ² Belgique : 374 h/km ²
Age moyen de la population	42,9 ans	Wallonie : 41,5 ans
Part de non-belges	3,99%	Belgique : 13,7%
Habitants de plus de 65 ans	20,9%	Wallonie : 19,9%
Habitants de moins de 20 ans	22%	Wallonie : 22,5%
Revenu médian	27.653 EUR	Wallonie : 25.193 EUR
Taux d’emploi	65,2% de la population active	Wallonie : 61,2%
Dépenses annuelles de la commune par habitant	2.499,80 EUR	Wallonie : 1.875 EUR
Recettes annuelles de la commune par habitant	3.117,40 EUR	Amay 1.769,3 EUR Andenne 2 662,4 EUR Braives 1 856,6 EUR Burdinne 2 750,6 EUR Héron 1 932,4 EUR Huy 3 042,1 EUR
Endettement par habitant	2.506,09 EUR	Wallonie : 1.331 EUR

Les propositions de Bleu de Wanze

Notre programme est celui de l'équilibre :

- L'équilibre politique
- L'équilibre entre urbanisation et ruralité
- L'équilibre entre innovation et tradition

A. CIRCULATION ET MOBILITE



1. *Pour des routes en bon état et sécurisées*

Il y a 146,3 km de voiries communales à Wanze et 22 km de voiries régionales (essentiellement les chaussées de Wavre, Tirlemont et Waremmé) ainsi que 4,7 km d'autoroute. Il est essentiel que la commune rénove et entretienne son réseau, y compris dans les quartiers les plus éloignés ou se situant aux limites communales. A cet égard, des synergies peuvent être trouvées avec les communes voisines pour s'accorder sur l'entretien et la réfection des voies carrossables qui nous relient. Une chaussée en bon état ne doit toutefois pas s'accompagner d'une augmentation de la vitesse. **Bleu de Wanze** plaide pour des aménagements raisonnables favorisant une vitesse modérée dans tous les quartiers et laissant de la place à la mobilité douce. Chacun a le droit de rentrer chez lui dans de bonnes conditions et de jouir du calme et de la tranquillité dans son quartier. Par ailleurs, les piétons ont le droit de se déplacer en sécurité dans les rues dépourvues de trottoirs.

2. *Pour plus de fluidité dans le centre et l'aménagement du carrefour entre les chaussées de Wavre et de Tirlemont*

Les embouteillages sont fréquents aux heures de pointe dans le centre et aux abords du carrefour, notamment dans la rue de Leumont. Ces désagréments entraînent également des nuisances pour les rues proches utilisées par les automobilistes comme voies de délestage. **Bleu de Wanze** souhaite que la commune, en collaboration avec les riverains et la Région wallonne, mette en place un plan ambitieux de fluidification de la circulation dans le centre et vers Antheit. **Bleu de Wanze** a des propositions et souhaite qu'une étude soit réalisée par un bureau spécialisé qui testera des solutions auprès de tous les intervenants. Les objectifs sont de faciliter le trafic de transit, de désengorger le centre et de désenclaver Antheit aux heures de pointe, sans nuire à la tranquillité des riverains.

3. *Pour une mobilité douce*

Bleu de Wanze se veut facilitateur dans la réalisation du plan communal cyclable et mettra tout en œuvre pour réaliser la connexion à pied et à vélo entre les villages et le centre. Les usagers doux doivent pouvoir se déplacer sans danger dans de bonnes conditions. A cet égard, la poursuite des efforts pour relier l'ancienne gare de Moha à la gare de Statte au moyen d'un Ravel demeure une priorité. Bleu de Wanze prône la mise en place d'un plan communal piétons et propose la mise à disposition de vélos électriques à différents points-relais pour les citoyens qui souhaitent se rendre dans le centre, à la bibliothèque, au hall de sport ou faire des balades. Cette mise à disposition peut se faire à l'aide de partenaires privés disposant d'une expérience reconnue en la matière.

4. *Pour des transports publics efficaces*

Bleu de Wanze souhaite que les efforts réalisés ces dernières années pour améliorer l'accès à la gare de Statte soient valorisés. Il est important pour les habitants de Wanze et des communes alentour de maintenir l'arrêt des trains IC à la gare de Statte et la gratuité de son parking. Il est par ailleurs essentiel que les bus soient mieux connectés et plus nombreux tant ce moyen de transport est indispensable pour les habitants de la commune les plus excentrés qui ne disposent pas d'autre moyen de déplacement. **Bleu de Wanze** plaide également pour un service continu le week-end, les jours fériés et pendant les périodes non scolaires car certaines lignes ne sont actuellement pas desservies. Par ailleurs, les arrêts de bus doivent être clairement identifiables au moyen de marquages au sol pour éviter le parking intempestif. Il revient à la commune de relayer ces préoccupations auprès de la SNCB, des TEC et des ministres en charges de la mobilité.

5. *Pour des solutions sociales et le recours au volontariat*

Le droit de se déplacer dans de bonnes conditions est essentiel. **Bleu de Wanze** soutient la mise en place du Wanzibus par le CPAS. De manière générale, le volontariat doit être encouragé pour permettre aux personnes disposant d'un véhicule de conduire, moyennant défraiement, les personnes sans solution de mobilité à leurs rendez-vous, en semaine comme en week-end.

B. SECURITE – PROTECTION DU CITOYEN



6. *Pour des abords d'écoles sécurisés*

L'enseignement communal wanzois attire de nombreux élèves, y compris en dehors de la commune. Ce succès implique un charroi important et la nécessité de disposer de suffisamment de places de parking à proximité. **Bleu de Wanze** encourage la sécurisation des passages pour piétons, le recours plus régulier à un signaleur et le placement de panneaux lumineux « zone 30 » aux heures d'ouverture de l'école. **Bleu de Wanze** souhaite aussi que les élèves de l'enseignement fondamental soient sensibilisés annuellement aux aspects de sécurité routière.

Bleu de Wanze souhaite également réactiver la proposition de pédibus pour le ramassage scolaire afin que les enfants puissent se rendre à pied dans les écoles de la commune dans de bonnes conditions de sécurité.

7. *Pour une police présente et visible*

Wanze fait partie de la zone de police Meuse-Hesbaye qui est représentée localement par une antenne de police. Bien que les moyens de la zone soient limités, **Bleu de Wanze** plaide pour une plus grande visibilité de la police dans nos rues et lors des événements locaux. Il est souhaitable que la police assure la sécurité lors des cortèges et soit rapidement sur place lors des soirées et événements alcoolisés. De même, la police est un service public de proximité, des permanences doivent dès lors être organisées à Wanze pour recevoir les plaintes ou répondre aux autres demandes des citoyens. Les bureaux de l'antenne de police doivent être accessibles régulièrement sans qu'il ne soit nécessaire de se rendre à Amay, notamment pour les personnes qui ne sont pas motorisées. **Bleu de Wanze** souhaite que ces priorités soient mises en avant dans la stratégie de la zone de police. **Bleu de Wanze** souhaite par ailleurs que la police aille davantage à la rencontre de la population, lors de séances d'information ou autres, pour que les citoyens soient pleinement informés des mesures préventives à prendre et se sentent écoutés et protégés par les forces de l'ordre.

8. Pour la lutte contre les incivilités

L'installation de caméras de surveillance doit aider à dissuader les actes d'incivilité. A titre d'exemple, les caméras mobiles ont permis à certaines communes de réduire significativement les dépôts d'immondices clandestins et le trafic de drogue.

C. ENVIRONNEMENT – PROPRETE – CADRE DE VIE



9. Pour une gestion efficace de la propreté

La propreté dans nos villages, sur nos routes et dans nos campagnes est un sujet de préoccupation. La commune est le lieu par excellence pour mener une gestion dynamique de cette problématique. **Bleu de Wanze** plaide pour un plan de propreté réfléchi qui optimise les moyens existants ou les renforce là où c'est nécessaire. Il faut mettre davantage de poubelles publiques dans les lieux de passage fréquentés et à proximité des bulles à verre. Ces poubelles doivent être régulièrement vidées et les services communaux doivent participer à la propreté générale des lieux publics dans tous les villages. Les trottoirs doivent être praticables, les cimetières, parcs, places et plaines de jeux doivent présenter un bon état de propreté. Le curage régulier des ruisseaux et fossés communaux doit être planifié afin de contenir les inondations. Des solutions existent également pour le filtrage des bouches d'égout, la récolte des mégots de cigarette et la sensibilisation des propriétaires au ramassage des déjections canines.

10. Pour un contrôle effectif de l'utilisation des moyens de la commune par Intradel

La commune doit veiller à ce que les services publics supra-communaux soient gérés de manière optimale et contrôler activement la bonne utilisation des ressources en matière de gestion des déchets. La commune doit garder un œil sur la manière dont Intradel valorise ou détruit les déchets et s'assurer que les pratiques en place sont raisonnables, prudentes et protectrices tant de l'environnement que de l'intérêt général. Une collaboration renforcée avec Intradel doit également faciliter la collecte des déchets auprès des habitants plus isolés. Le rajout potentiel de containers jaunes (pour le papier et le carton) et bleu (pour les PMC) doit tenir compte de la réalité sociale des habitants, quitte à recourir à des points de collecte collectifs dans les zones les plus denses.

11. Pour des solutions innovantes en matière de développement durable

Bleu de Wanze souhaite que la commune s'inscrive pleinement dans une démarche éco-responsable qui protège le cadre de vie et favorise le développement durable. Dans cette optique, les bâtiments publics doivent bénéficier de rénovations répondant aux dernières normes en matière d'isolation thermique et d'utilisation de l'énergie. La pose de panneaux solaires sur les parkings tant publics que privés sera également favorisée. La commune doit en outre être un vecteur pour l'accès aux informations environnementales et l'octroi de primes fédérales et régionales. Elle doit aussi être un acteur de l'évolution des mentalités. La commune doit, dans ses pratiques quotidiennes, continuer à favoriser le circuit court et la production locale.

12. Pour un plan communal d'égouttage et de traitement des eaux usées

La réalité wanzoise est complexe en raison de la géographie de la commune, divisée en zones semi-urbaines (Wanze et Antheit) et des zones rurales au relief accidenté (Bas-Oha, Moha, Vinalmont-Wanzoul et Huccorgne). Pour ces raisons, la collecte des eaux usées au moyen d'égouts ne concerne qu'une partie de la population, l'autre partie étant invitée à organiser par elle-même l'épuration de ses eaux usées au moyen de stations d'épuration individuelles. **Bleu de Wanze** recommande la mise en place d'un plan communal d'égouttage et l'aide à l'octroi de prime pour l'installation de stations d'épurations. **Bleu de Wanze** souhaite l'augmentation du taux global d'assainissement des eaux usées et le soutien financier des habitants qui participent à l'effort. Partant, une réflexion sur la pertinence de la taxe communale sur les égouts doit être menée.

13. Pour un urbanisme raisonné et la préservation du caractère rural

La densification du centre et l'augmentation du nombre d'habitants entraînent des bouleversements sur le cadre de vie. **Bleu de Wanze** souhaite favoriser la rénovation du bâti existant au développement de nouvelles constructions. Il est essentiel que la commune adopte une vision claire et cohérente sur l'octroi de permis d'urbanisme. Il convient d'éviter une trop grande pression sur le centre tout en gardant le caractère rural et l'identité propre de chaque village. Le plan communal d'aménagement du territoire doit favoriser l'esthétique et la cohérence des constructions et les décisions en matière d'urbanisme doivent être concertées, transparentes et dûment motivées. La participation des habitants et riverains doit être garantie et facilitée.

14. Pour des mesures préventives des inondations

Les villages de la commune de Wanze ont connu un douloureux épisode d'inondation en juillet 2021, où des pluies intenses et continues ont provoqué des débordements des cours d'eau qui traversent la commune. Les riverains sont, à juste titre, inquiets face à la répétition de ce type d'événements. La première des mesures à prendre est d'éviter un refoulement dans la Mehaigne lorsque le niveau de la Meuse monte. **Bleu de Wanze** souhaite que le Service Public de Wallonie réaménage l'embouchure de la Mehaigne afin de faciliter le déversement de celle-ci vers l'aval. Par ailleurs, une collaboration accrue avec les communes qui se situent en amont de la Mehaigne et de ses affluents (notamment Burdinale et Fosseroule) et l'ASBL « Contrat de Rivière Meuse Aval » doit être mise en place afin de favoriser l'écoulement de l'eau. Cela se traduit par un entretien permanent pour retirer tout obstacle, le curage, l'abattage et l'élagage des arbres autour des rivières. Il revient aux autorités d'envisager des aménagements pour contrôler les débordements et ralentir les débits en période de crue ainsi. **Bleu de Wanze** veillera à ce que les habitants de la commune de Wanze ne soient pas pénalisés ni en amont, ni en aval. Une attention particulière sera portée à ces aspects dans la gestion du contrat de rivière Meuse Aval (dont le siège est situé à Wanze).

15. Pour une sépulture plus respectueuse

Dès que cela sera accepté et reconnu en Wallonie, **Bleu de Wanze** est favorable à l'introduction de l'humusation dans les choix de sépulture possible pour nos défunts.

D. SPORTS ET LOISIRS



16. Pour un accès de tous au sport

Wanze dispose de très belles infrastructures sportives et de nombreux clubs dont le fonctionnement repose en grande partie sur la motivation et le dévouement de bénévoles au sein des clubs. **Bleu de Wanze** soutient le développement de l'ASBL communale Vive Le Sport qui participe activement à la visibilité des clubs et associations sportives. Par ailleurs, des tarifs sociaux doivent être pratiqués pour favoriser l'accès à la pratique sportive. **Bleu de Wanze** propose la mise en place de « chèques sports » financés par le budget communal, la révision des tarifs de la piscine et des stages de vacances pour les habitants de la commune pour que le sport soit également accessible aux personnes à petit budget.

17. Pour le soutien à tous les clubs sportifs et le développement d'une « marque » wanzoise

Wanze doit devenir un centre de référence pour le sport et la commune doit faciliter la vie des clubs en soutenant leurs efforts. La commune doit être à l'écoute des clubs et associations et les aider dans leurs démarches administratives. **Bleu de Wanze** propose que tous les clubs et associations sportifs soient identifiés au moyen d'un logo unique repris à côté du leur. L'adhésion à une marque forte est un vecteur d'identité. La commune doit également être un facilitateur dans l'octroi des permis et subventions de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle doit faciliter l'avancement des dossiers et soutenir toute initiative sportive. Les enjeux concernent tant la santé que l'intégration et le bien-être.

18. Pour le soutien aux associations non-sportives

Les associations de tous types (associations folkloriques, culinaires, patriotiques, philanthropiques, cercles d'histoire, comités de quartier, clubs de lecture, collectionneurs, mouvements de jeunesse...) contribuent au lien social et au bien-être général. Elles participent au vivre-ensemble et sont animées par des bénévoles motivés. **Bleu de Wanze** souhaite que la commune reconnaisse leur rôle de moteur de la vie sociale et les soutienne tant en termes de visibilité que par l'octroi d'aides notamment logistique et financière. **Bleu de Wanze** souhaite que ces clubs et associations soient valorisés et conservent l'initiative de leur développement. **Bleu de Wanze** veillera à ce que la commune ne soit ni un concurrent, ni un contrôleur tatillon pour des activités qui sont mieux gérées par les clubs et associations.

E. ENSEIGNEMENT



19. Pour des écoles autonomes et des projets pédagogiques propres

Les écoles communales doivent disposer de suffisamment d'autonomie dans la définition de leur projet pédagogique. La réalité sociologique n'est pas la même dans tous les villages et les priorités d'encadrement peuvent varier. **Bleu de Wanze** veut encourager le personnel enseignant et les directions d'école à exprimer leur point de vue et à définir leur projet pédagogique afin de répondre aux besoins spécifiques de leur école. La commune doit encourager les initiatives prises par les écoles ou les propositions faites par les comités de parents (classes inclusives, immersion linguistique,

accompagnement des élèves dyslexiques, aménagements raisonnables...). La commune doit être le partenaire des instituteurs face aux défis qui se posent en leur fournissant les outils d'encadrement et de soutien nécessaires. A cet égard, le projet d'école du dehors est un exemple inspirant qui allie la motivation des enseignants et des parents et le soutien communal.

Le personnel communal employé dans les écoles doit bénéficier d'une sécurité d'emploi afin de pouvoir exercer son métier en toute sérénité.

20. Pour des élèves motivés et bien dans leur peau

L'enseignement communal doit favoriser la mixité sociale, lutter contre le harcèlement scolaire et former les adultes de demain. L'éducation commence toutefois dans la famille. **Bleu de Wanze** souhaite que des séances de sensibilisation au harcèlement soient organisées dans les écoles et que les projets pédagogiques des écoles insistent sur les valeurs d'écoute, de bienveillance, de camaraderie et de respect. Les enseignants doivent pouvoir se consacrer à l'instruction et disposer de la plus grande autonomie dans la réalisation de leur programme. L'enseignement dispensé dans les écoles de Wanze doit permettre aux élèves de s'orienter vers le programme supérieur qui leur sied le mieux. **Bleu de Wanze** souhaite qu'il soit proposé aux élèves de sixièmes primaires de visiter les écoles secondaires environnantes sous la forme d'un *school-dating*.

F. RURALITE – IDENTITE VILLAGEOISE



21. Pour vivre ensemble dans nos villages

Chaque village de la commune de Wanze conserve une forte identité propre. **Bleu de Wanze** souhaite que les spécificités de chaque section soient respectées. Il est important que les panneaux d'agglomération continuent de porter le nom des villages ou hameaux traversés. Il est essentiel également que chaque village conserve sa propre école, facteur de vie essentiel. **Bleu de Wanze** propose également de ramener les bureaux de vote dans les écoles de village, comme à Antheit, afin d'éviter aux personnes moins mobiles de devoir se rendre à Wanze les jours d'élections.

La célébration de la « Fête des voisins » doit être encouragée par la mise en place de « packs de préparation ».

L'aménagement de lieux de rencontre tant à l'extérieur (parcs, places, plaines de jeux) qu'à l'intérieur (salles communales, paroissiales ou privées) doit être favorisé afin de permettre les échanges entre habitants d'un même village. **Bleu de Wanze** souhaite valoriser ce qui existe et optimiser l'utilisation des moyens communaux pour renforcer l'identité villageoise. **Bleu de Wanze** entend poursuivre l'organisation des assemblées villageoises et s'engage à y donner suite.

22. Pour conserver le charme de la ruralité

Le patrimoine historique des villages qui composent la commune de Wanze est remarquable à plusieurs égards. Outre les nombreux châteaux, fermes, chapelles et monuments qui peuplent les paysages depuis des siècles, de nombreuses bâtisses offrent un charme propre à chaque village. **Bleu de Wanze** souhaite encourager un urbanisme respectueux de la valeur historique des villages et de leur identité. La commune doit veiller à ce que chaque construction ou rénovation respecte la cohérence visuelle des

villages et leur caractère rural. Les travaux publics doivent favoriser des aménagements esthétiques qui s’inscrivent également dans la préservation du paysage. Un soin particulier doit être apporté aux aménagements publics qui doivent assurer leur côté pratique et s’inscrire harmonieusement dans ce qui existe.

G. COMMUNICATION – PROXIMITE – SOCIAL



23. Pour une meilleure communication sur les services communaux

La commune dispose de nombreux services et outils utiles et souvent trop peu connus. **Bleu de Wanze** souhaite promouvoir les services existants au moyen d’une meilleure communication tant via le site web de la commune que par le biais du bulletin d’information communal qui doit gagner en contenu et en convivialité. **Bleu de Wanze** insistera sur le maintien d’une version papier afin que tous les habitants de la commune soient pleinement informés des décisions du conseil communal qui les concernent.

Les habitants de la commune doivent être pleinement informés et trouver facilement accès à l’ensemble des outils et services proposés comme l’espace public numérique (EPN) qui permet de réduire la fracture numérique.

Les indépendants, artisans et professions libérales doivent connaître et être informés des activités de l’Agence de Développement Local.

L’E-Guichet qui permet de signaler tout problème lié à la gestion communale doit également être un canal de proximité et de discussion avec la commune. Certaines démarches administratives, comme la délivrance d’un extrait de casier judiciaire doivent pouvoir se faire à distance, comme c’est le cas dans de nombreuses communes.

24. Pour des solutions souples dans l’accueil de la petite enfance

Il serait utile de repenser les plages horaires de la crèche communale et de proposer des solutions alternatives privées adaptées aux horaires des indépendants et navetteurs grâce à des partenariats public-privé.

25. Pour la collaboration entre habitants

Bleu de Wanze souhaite réactiver la plateforme de volontariat et encourager les initiatives de collaboration entre les habitants pour les services de proximité comme la tonte de pelouse, le co-voiturage, la garde d’un animal domestique, les petites réparations dans la maison. Cet objectif peut être atteint en stimulant le système subventionné IDESS (Initiative de développement de l’emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale).

26. Pour lutter contre la solitude et les discriminations

La solitude est une des principales inquiétudes des aînés. Avec l’aide du Conseil consultatif des aînés et du Conseil consultatif de la personne handicapée, il sera nécessaire de développer de nouvelles actions afin de pallier à l’isolement des personnes seules. Les initiatives visant à rompre l’isolement seront toujours accueillies et soutenues par **Bleu de Wanze**. Le respect des aînés et des personnes en situation de handicap sera au cœur de nos politiques.

27. Pour une commune plus inclusive : Promotion de la European Disability Card (EDC)

Bleu de Wanze s'engage à faire de Wanze une commune plus inclusive en promouvant la European Disability Card (EDC). Cette carte, conçue pour les personnes en situation de handicap visible ou invisible, facilitera l'accès aux services publics, culturels et sportifs de la commune. Nous veillerons à ce que tous les services communaux reconnaissent officiellement la EDC et offrent des avantages spécifiques aux détenteurs. Parallèlement, nous encouragerons activement les commerces et associations locales à accepter la carte et à proposer des services adaptés. Pour garantir un accueil de qualité, les employés communaux recevront une information dédiée. Enfin, une campagne de sensibilisation sera lancée pour informer les citoyens mais surtout les services de police, de secours, les hôpitaux et les ambulanciers alentours sur l'importance de cette initiative. En intégrant la EDC, **Bleu de Wanze** souhaite renforcer l'inclusivité au sein de notre commune.

L'objectif est de faire de Wanze une commune pilote en la matière.

H. ETHIQUE – INTEGRITE – TRANSPARENCE



28. Pour une bonne utilisation des moyens publics

Il n'y a pas d'argent public, il n'y a que l'argent des citoyens utilisé à des fins publiques. **Bleu de Wanze** souhaite que toute dépense soit aisément identifiable sous une forme compréhensible pour tous les citoyens. **Bleu de Wanze** propose de mettre en place une communication didactique de l'utilisation des moyens de la commune afin de vulgariser la lecture des comptes. Il revient au collège communal et à l'administration de répondre avec transparence aux demandes légitimes de citoyens en matière de finances communales. Pour mériter la confiance du citoyen, il est essentiel que toutes les informations financières et budgétaires de l'administration soient accessibles et compréhensibles.

Bleu de Wanze s'assurera que les marchés publics puissent atteindre un large panel d'entrepreneurs locaux. **Bleu de Wanze** veillera à ce qu'aucune structure qui reçoit un subside ne soit gérée que par une seule personne.

Chaque citoyen doit pouvoir vérifier par lui-même la bonne utilisation des moyens matériels, humains et financiers de la commune. La transparence doit être au cœur de l'action communale.

29. Pour l'égalité de traitement des citoyens et la transparence de l'administration

Bleu de Wanze plaide pour une transparence des processus de décisions et pour une motivation circonstanciée de chaque décision du collège et de l'administration. Pour éviter l'arbitraire, chaque décision doit être motivée et tout citoyen concerné doit pouvoir avoir accès à l'information.

Les demandes similaires formulées par les citoyens, les entreprises ou les associations doivent recevoir le même traitement.

Bleu de Wanze souhaite mettre en place une politique d'intégrité au niveau communal qui visera à détecter et gérer les conflits d'intérêts potentiels au niveau de la commune et à protéger les lanceurs d'alerte selon les normes les plus strictes.

I. ECONOMIE – COMMERCE



30. Pour le soutien et le développement du commerce

Les commerçants et professions libérales méritent toute l'attention de la commune. Ils sont les acteurs de l'attractivité du centre et des villages. **Bleu de Wanze** veillera à ce qu'il y ait toujours du parking gratuit et en suffisance près des commerces, en particulier dans le centre. Bien que la commune ne puisse imposer sa vision en la matière, **Bleu de Wanze** insistera toujours pour que les agences bancaires demeurent présentes dans le centre et plaide pour l'installation de distributeurs de billets Batopin à différents endroits clés de la commune.

31. Pour une économie locale forte

Le commerce et les entreprises doivent bénéficier d'une écoute bienveillante de la part des autorités communales qui doivent les soutenir par l'intermédiaire de l'Agence de développement local (ADL). Plus généralement, toute initiative visant à encourager le dynamisme économique de Wanze doit être soutenue en prenant en compte les aspects mobilité, aménagement du territoire et cadre de vie agréable. Les aménagements publics près des commerces et entreprises doivent tenir compte des aspects économiques et commerciaux, voire aider à leur développement.

32. Pour un commerce harmonieux

Le Schéma Communal de Développement Commercial (SCDC), dont l'étude a été lancée en 2018 avec une première présentation en 2020, est toujours en cours d'élaboration. **Bleu de Wanze** mettra la priorité sur ce dossier afin d'obtenir rapidement des pistes pour le soutien et le développement harmonieux et équilibré des futurs commerces wanzois. Il n'est pas nécessaire de vouloir concurrencer le pôle de Ben-Ahin mais plutôt de chercher à être complémentaire, c'est dans cette optique que les commerces locaux doivent être soutenus.

33. Pour les chèques commerces locaux

Bleu de Wanze soutiendra l'utilisation des chèques commerces locaux à chaque fois que cela est possible et veillera à ce qu'il y ait le plus possible de commerces qui fassent partie de ce réseau.

34. Pour un commerce 2.0

Bleu de Wanze souhaite faciliter l'accès à l'e-commerce pour les commerçants, artisans et producteurs locaux. Nous sommes pour la mise en place de l'e-commerce dans les commerces wanzois. Nous imaginons une plateforme commune où tous les acteurs économiques pourraient avoir une vitrine et la mise à disposition d'endroits stratégiques pour le retrait des biens achetés en ligne.